



## La sécurité-incendie à la maison

### Conception universelle

Des personnes de toutes tailles et de tous âges habitent et visitent nos habitations. Il s'agit tantôt d'enfants en bas âge, tantôt de personnes âgées dont les facultés et les habiletés changent constamment. Le temps passe, les enfants grandissent et nous vieillissons. Des ménages accueillent de nouveaux membres et leurs besoins en matière de logement évoluent. Une habitation conçue et construite en fonction des principes de la conception universelle sera plus sûre et mieux adaptée aux besoins des occupants d'âges et d'habiletés divers qui y vivent, ainsi qu'à ceux de leurs visiteurs.

La philosophie de la conception universelle vise à rendre l'habitation confortable, agréable, sûre et utilisable par tous les membres de la famille, y compris les enfants, les conjoints, les parents vieillissants ou un parent handicapé. La planification en cas d'incendie et de situations d'urgence et la réduction des risques d'accident assurent la sécurité de l'habitation et des membres de la famille. La conception d'une habitation facilitant l'évacuation d'urgence crée un environnement sûr pour tous.

Il incombe à chacun de planifier sa sécurité personnelle.

Pour assurer l'efficacité de la conception universelle et de la construction, nous devons bien comprendre comment les personnes handicapées interagissent avec le milieu bâti. La conception universelle n'est qu'une légère variation de la conception habituelle; concevoir pour permettre une plus grande accessibilité n'est donc pas une nouvelle façon de faire, mais simplement un concept mieux ciblé. En offrant une flexibilité dans le choix des caractéristiques conceptuelles et en intégrant l'adaptabilité à la conception de l'habitation, on en prolonge la vie et l'utilité, ce qui favorise le **vieillessement chez soi**.

Le concept est de plus en plus populaire auprès des familles et des personnes qui choisissent de demeurer dans leur logement et dans leur quartier à mesure qu'elles grandissent et vieillissent. Une planification qui tient compte de l'évolution des besoins et des capacités des gens permet d'adapter périodiquement le logement en fonction des nouveaux besoins, ce qui réduit la nécessité de procéder ultérieurement à de coûteuses rénovations.

La planification des besoins futurs est une bonne pratique. Les principes de la conception universelle favorisent également la flexibilité, l'adaptabilité, la sécurité et l'efficacité.

La conception universelle est définie comme étant la conception d'un environnement accessible, compréhensible et utilisable par tout individu, dans la plus grande mesure possible, sans égard à son âge, sa taille ou ses capacités physiques. Les principes de la conception universelle sont décrits à la page 14.

Dans le présent feuillet, les termes en **caractères gras** sont définis dans le glossaire présenté à la page 11.



## Évaluation des besoins

Chaque année, des personnes se blessent ou s'exposent à des blessures parce qu'elles n'ont pas pris le temps de réfléchir à ce qu'elles feraient en cas d'urgence. De nombreuses mesures simples et rapides peuvent être prises pour prévenir les incendies à la maison, et on peut planifier comment agir en cas d'incendie ou de situation d'urgence.

Malheureusement, les personnes handicapées et les personnes âgées sont plus susceptibles d'être blessées dans un incendie que les autres membres de la population. C'est souvent parce qu'elles sont incapables d'évacuer les lieux rapidement par elles-mêmes, qu'elles ne peuvent entendre l'alarme ou qu'elles n'ont pas préparé de plan de sécurité-incendie.

Il faut évaluer quelques-uns de nos besoins dans une situation d'urgence :

- Pouvez-vous entendre l'avertisseur d'incendie dans toutes les pièces de la maison?
- Savez-vous ce que vous devez faire en cas d'incendie?
- Avez-vous installé des détecteurs de fumée et des avertisseurs d'incendie adéquats?
- Êtes-vous capable d'évacuer les lieux par vous-même?
- Si vous avez besoin d'aide pour évacuer les lieux, avez-vous pris les mesures nécessaires?
- Est-ce que vous et tous les membres de votre famille savez quoi faire en cas d'urgence?
- Avez-vous préparé un plan de sécurité-incendie?
- Aurez-vous besoin d'une alimentation de secours pour un ascenseur ou un ventilateur?
- Êtes-vous capable de communiquer facilement en situation d'urgence?

## Planification de la sécurité-incendie

Les personnes handicapées et les personnes âgées devraient plus particulièrement s'efforcer de préparer un plan de sécurité-incendie. Les spécialistes des secteurs de la sécurité et de la lutte contre les incendies peuvent fournir de précieux conseils à cet effet.

Dans une situation d'urgence, les premiers répondants accèderont au domicile le plus efficacement possible. S'ils doivent enfoncer une porte, ils le feront, à moins qu'un système de protection Knox-Box<sup>MD</sup> soit installé. Ce mini coffre-fort fonctionne comme le boîtier de verrouillage parfois utilisé par un courtier immobilier lorsqu'il fait visiter une maison. Le service d'incendie a une clé pour ouvrir le boîtier Knox-Box<sup>MD</sup>, qui contient une clé pour pénétrer d'urgence dans le logement, ce qui permet d'ouvrir la porte sans avoir à l'enfoncer.



## Prise en compte des capacités

Il est important de tenir compte des capacités des membres de la famille et des invités et de la façon dont ces capacités peuvent influencer sur leur aptitude à communiquer et à évacuer l'habitation en cas d'urgence.

Les bébés et les jeunes enfants dépendent des adultes pour assurer leur sécurité. Les personnes ayant une incapacité temporaire, comme une fracture, sont souvent incapables de se déplacer rapidement, et les personnes âgées ont de moins en moins d'assurance et sont plus facilement désorientées.

Nous vivons tous des changements dans nos vies, et certains d'entre eux peuvent avoir des incidences sur la façon dont nous répondons à nos besoins en sécurité-incendie.

Il faut également tenir compte du type d'habitation dans lequel on vit. Une personne en fauteuil roulant ne voudra probablement pas dormir à l'étage ni au sous-sol, et une maison de plain-pied est plus facile à évacuer. Par ailleurs, une personne quadriplégique ou qui a besoin d'aide pour sortir de la maison doit prévoir une porte extérieure dans la chambre.

## Installation de dispositifs d'alarme appropriés

Chaque maison doit posséder des détecteurs de fumée. Le service d'incendie local peut donner des conseils sur les meilleurs types de détecteurs et sur l'endroit où les installer.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, il existe maintenant des détecteurs de fumée et d'incendie qui, lorsqu'ils se déclenchent, émettent un bruit intense et un signal lumineux clignotant. Ces appareils peuvent être installés partout dans la maison. Par contre, dans les endroits où pourrait dormir une personne sourde ou malentendante, il est recommandé d'installer un dispositif à lampe stroboscopique, dont les clignotements seront plus intenses, ou un dispositif de vibration.

## Protection de l'habitation contre les risques d'incendie

Les matériaux de construction de l'habitation doivent être pris en compte. Les constructions à ossature en bois étant les plus courantes au Canada, il est important de choisir des matériaux de finition des murs extérieurs à l'épreuve du feu, surtout pour les murs extérieurs qui sont proches des autres maisons. La plupart des provinces imposent des cotes de résistance au feu, mais il est toujours possible de construire une habitation qui dépasse les exigences minimales du code du bâtiment.

Le service d'incendie local et le commissaire aux incendies provincial offrent des renseignements sur la préparation aux situations d'urgence. Voici quelques conseils qui sont généralement donnés :

- toujours avoir un extincteur facilement accessible;
- toujours surveiller la cuisinière et garder un couvercle à proximité;
- maintenir les poêles et les foyers propres et en bon ordre;
- maintenir les chemins d'évacuation dégagés;
- prévoir deux chemins d'évacuation;
- dessiner un plan d'étage de l'habitation;
- déterminer un point de rassemblement de la famille;
- ne pas surcharger les prises électriques;



- tenir les appareils de chauffage autonomes loin de toute matière combustible;
- inspecter les cordons électriques;
- garder à portée de la main une lampe de poche qui fonctionne;
- fumer à l'extérieur;
- éviter d'éteindre des cigarettes dans des pots de plante près de l'habitation;
- garder les allumettes et les briquets hors de portée;
- faire preuve de vigilance quand on utilise des bougies;
- vérifier les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone;
- planifier un exercice d'incendie à la maison.

Les personnes handicapées ou à mobilité réduite voudront peut-être prendre les précautions additionnelles qui suivent.

### *Personnes aveugles ou malvoyantes*

- Maintenir l'aire de cuisson bien en ordre et non encombrée.
- Maintenir les corridors dégagés.
- Si la personne est incapable d'évacuer les lieux par elle-même, examiner soigneusement d'autres stratégies d'évacuation, comme une zone de sécurité ou un système de jumelage (il est important d'informer la personne à qui on est jumelé des techniques de guidage appropriées).
- Faire des exercices en préparation aux situations d'urgence. Avec les membres de la famille, s'exercer à appliquer la procédure en cas d'incendie, apprendre les parcours d'évacuation et prendre connaissance de l'emplacement des zones de sécurité. S'exercer à emprunter deux chemins d'évacuation.
- Déterminer un lieu de rassemblement sûr à l'extérieur.
- Garder le numéro de téléphone du service d'incendie près de l'appareil téléphonique. Programmer le numéro à composer en cas d'urgence sur le téléphone. Garder un téléphone à côté du lit.
- Le chemin à suivre en cas d'incendie pour atteindre un endroit sûr ou une sortie de secours doit être dégagé et clairement indiqué. Ce chemin devrait être emprunté régulièrement en guise d'exercice.

### *Personnes à mobilité réduite*

- Concevoir la cuisine de manière à ne pas devoir s'étirer au-dessus de la cuisinière.
- Installer un extincteur à un endroit facile d'accès.
- Installer une prise électrique à l'avant du comptoir pour y avoir facilement accès.
- Dormir au rez-de-chaussée.



### Personnes sourdes ou malentendantes

- Appeler le service d'incendie à partir d'un endroit sûr.
- S'assurer que le centre d'appels 9-1-1 de la localité offre le système ATS. S'il n'y a pas de centre d'appels 9-1-1 dans la région, s'assurer que le service d'incendie offre le système ATS. Un grand nombre de personnes sourdes ou malentendantes utilisent maintenant la messagerie texte sur un téléphone, et les centres d'appels 9-1-1 s'adaptent à ce besoin.
- Programmer le numéro à composer en cas d'urgence sur l'appareil téléphonique, et programmer le système ATS pour envoyer un message au service d'incendie. Garder un téléphone à côté du lit.
- Élaborer une stratégie de sécurité-incendie afin d'être averti en cas d'incendie ou de fumée, comme une alarme visuelle à la maison, un téléavertisseur vibrant au travail et un oreiller vibrant ou une lumière stroboscopique clignotante qui parvient à réveiller.
- S'assurer que des détecteurs de fumée dotés d'alarmes visuelles sont installés à la maison.

### Personnes ayant une mémoire défaillante ou des restrictions cognitives

- Enregistrer le numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (souvent le 9-1-1) ou le numéro du service d'incendie dans l'appareil téléphonique. Garder le numéro de téléphone du service d'incendie près de l'appareil téléphonique.
- Préparer un plan de sécurité-incendie, le mettre par écrit et le conserver dans un endroit facile à trouver en cas d'urgence.

## Gicleurs résidentiels

Comme les systèmes de gicleurs réagissent très rapidement, ils peuvent réduire considérablement la chaleur, les flammes et la fumée produites par un incendie. Les gicleurs, qui existent depuis plus d'un siècle, protègent les immeubles commerciaux, industriels et publics, mais bien des gens ignorent que cette même technologie qui permet de sauver des vies peut également être utilisée dans des maisons individuelles.

Un **système de gicleurs résidentiels** fonctionne automatiquement dès le premier stade de développement d'un incendie en maîtrisant les flammes avant qu'elles ne produisent une chaleur et une fumée mortelles. Il donne le temps nécessaire aux familles d'évacuer leur domicile en toute sécurité, y compris les très jeunes enfants et les adultes plus âgés qui ne sont pas capables de sortir par eux-mêmes, en plus de limiter l'étendue des dommages à un seul endroit.

Les gicleurs automatiques sont extrêmement efficaces et fiables pour protéger les immeubles contre les incendies. Ils augmentent grandement les chances de survie des résidents.

Les gicleurs résidentiels permettent de maîtriser, et même d'éteindre, un incendie avant même que les pompiers n'arrivent sur les lieux.

Seul le gicleur situé le plus près du feu s'activera et arrosera directement les flammes. Le coût moyen d'installation de gicleurs résidentiels est de 3 \$ par pied carré protégé. Par exemple, une maison de plain-pied de 1 000 pieds carrés avec sous-sol nécessitera une superficie de protection par gicleurs de 2 000 pieds carrés (il est fortement déconseillé de protéger un seul étage), ce qui représente un coût total de 6 000 \$ (2 000 pi. ca. x 3 \$). Le coût est légèrement



plus élevé dans le cas de rénovations domiciliaires. Les installations de systèmes de gicleurs résidentiels sont en hausse en raison de la demande croissante des acheteurs, des coûts moins élevés et de la plus grande facilité d'installation.

L'approvisionnement en eau des gicleurs provient de la conduite principale d'alimentation de l'habitation (voir la figure 1). L'alimentation en eau de la ville devra être suffisante pour approvisionner le système de gicleurs. Si le système devient complexe ou coûteux à réaliser, un grand réservoir d'eau peut être installé dans l'habitation (voir la figure 2).

## Plan de communication

Il est important de savoir à l'avance qui appeler en situation d'urgence, et comment le faire. Presque toutes les régions du Canada sont maintenant desservies par le service d'assistance téléphonique 9-1-1, qui achemine les appels directement aux services d'incendie, d'ambulance et de police. Les personnes qui n'ont pas accès au service 9-1-1 dans leur région devraient afficher les numéros d'urgence du service d'incendie près de leur téléphone. Celles qui ont de la difficulté à composer le numéro peuvent envisager l'achat d'un téléphone programmable. Certains appareils réagissent à des commandes vocales, ce qui permet de composer par la voix si le numéro y est déjà programmé.

Il est parfois plus difficile de communiquer rapidement et efficacement en situation d'urgence. Les personnes qui sont susceptibles d'éprouver des difficultés à expliquer les détails d'une urgence ou ont des troubles d'élocution devraient préenregistrer un message d'urgence indiquant leur nom et leur adresse. Il est toujours bon de planifier à l'avance. Les téléphones préprogrammés et les téléphones sans fil sont utiles, tout comme les **systèmes domotiques** qui composent automatiquement le numéro du service d'incendie lorsque le détecteur de fumée est déclenché. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la publication de la SCHL intitulée *Une habitation accessible dès la conception – domotique*.

Certains téléphones sont munis de boutons d'appel d'urgence. Les personnes malentendantes devraient avoir des téléphones avec amplificateur de son partout dans la maison. Les personnes sourdes ou ayant des difficultés d'élocution devraient avoir un télécriteur ou tél'imprimeur (ATS) ou un système de messagerie texte qui leur permettront de dactylographier leur message ou de faire parvenir un message préenregistré au service 9-1-1 en cas d'urgence. Il est recommandé de communiquer avec le service d'incendie local pour confirmer la procédure à suivre concernant les appels ATS. Il faut toutefois prendre soin de composer le numéro administratif et non pas le numéro d'urgence.

Par ailleurs, les personnes qui ont des déficiences cognitives trouveront peut-être utile d'avoir un téléphone qui associe des photos à des numéros. Quant aux personnes âgées qui ont besoin de pouvoir communiquer en cas de chute ou d'urgence, elles doivent songer à se procurer un



Figure 1 : Approvisionnement en eau des gicleurs  
Photo : Ron Wickman



Figure 2 : Réservoir d'eau dans une habitation  
Photo : Ron Wickman



**système de surveillance individuelle**, qui permet d'appeler à l'aide en appuyant sur le bouton d'un pendentif ou d'un bracelet sans fil. Ce système de surveillance est particulièrement utile pour les personnes âgées qui vivent seules.

## Planification des chemins d'évacuation

L'évacuation est la stratégie de sécurité-incendie la plus courante. Il est important de déterminer à l'avance les chemins d'évacuation en cas d'urgence. Tout le monde doit quitter le domicile, y compris les personnes à mobilité réduite. Aucune technique d'évacuation ne convient à tout le monde; les personnes qui nécessitent une assistance ont des besoins, des capacités et des niveaux d'endurance et de tolérance différents. Avant que ne survienne une situation d'urgence, il convient de réfléchir à la capacité d'évacuer les lieux en fonction des habiletés et limitations de chacun.

Pour établir une stratégie d'évacuation, il faut déterminer si la personne vit seule ou non et s'il y a de l'aide à proximité. Il faut aussi tenir compte du type d'habitation dans laquelle elle vit et de son niveau d'autonomie et de mobilité. Le plan d'évacuation doit être élaboré en collaboration avec les membres de la famille, des amis et des voisins, y compris les personnes à mobilité réduite.

En prévoyant au moins deux chemins d'évacuation, on s'assure de toujours pouvoir sortir de la maison en sécurité (voir la figure 3). Les chemins doivent être éloignés l'un de l'autre pour qu'il soit possible d'en utiliser au moins un en cas d'incendie. L'un d'eux doit être relié à l'entrée principale accessible. L'autre devrait être une **voie d'évacuation accessible** comportant des éléments qui répondent à des besoins particuliers, comme une main courante ou une rampe.

S'il y a un élévateur résidentiel, il est conseillé de vérifier s'il peut servir en situation d'urgence et s'il peut fonctionner avec un système d'alimentation de secours en cas de panne d'électricité. Pour de plus amples renseignements, consultez le feuillet de la SCHL intitulé *Une habitation accessible dès la conception – élévateurs et ascenseurs résidentiels*.

### Exercice d'évacuation

Tout le monde devrait participer à un exercice d'évacuation en situation d'urgence. Cette mesure est tout à fait logique, et il faut en faire un événement annuel, car certains membres de la famille grandissent, d'autres prennent de l'âge et les ménages accueillent de nouveaux membres.

Il est recommandé d'examiner tous les aspects du **plan d'évacuation**, y compris le lieu de rencontre à l'extérieur du domicile.

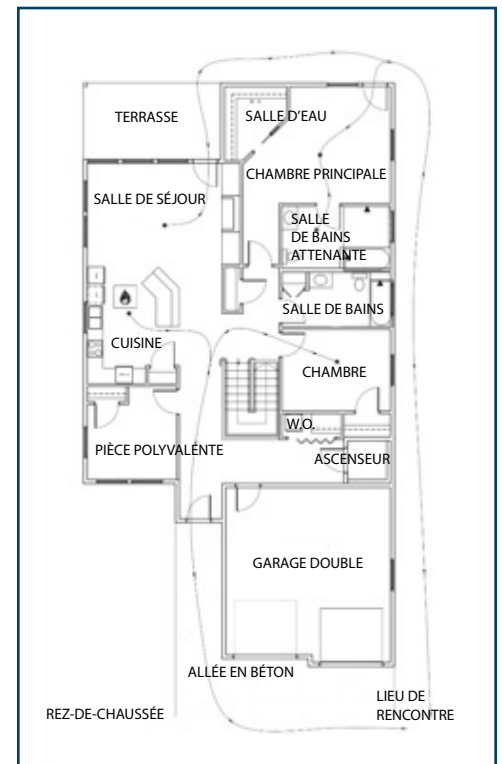


Figure 3 : Chemins d'évacuation en cas d'incendie  
Diagramme : Ron Wickman, architecte



## Stratégies d'évacuation d'une habitation

- Sortir rapidement en toute sécurité. Dès que l'alarme du détecteur de fumée se fait entendre, évacuer immédiatement. Il ne faut pas tenter de sauver des biens personnels ou des animaux.
- Vérifier la porte. En restant accroupi derrière la porte, toucher la porte et la poignée de porte pour vérifier si elles sont chaudes.
- Si la porte est froide, se coller contre elle et l'ouvrir lentement. S'il n'y a pas de danger, quitter l'immeuble et aller directement au lieu de rencontre. En présence de fumée, ramper sous la fumée. Après avoir quitté l'immeuble, rester à l'extérieur. Rien n'est plus important que les occupants de l'habitation. Se rendre au lieu de rencontre pour s'assurer que tout le monde est en sécurité. Composer le 9-1-1 ou le numéro d'urgence local chez un voisin.
- Si la porte est chaude ou qu'il y a de la fumée ou des flammes de l'autre côté de la porte, il faut la fermer et utiliser l'autre chemin d'évacuation. S'il faut sortir par une fenêtre située à un étage supérieur d'une maison à plusieurs niveaux, il faut s'assurer de pouvoir atteindre le sol en toute sécurité, notamment à l'aide d'une échelle de secours.
- Si on est coincé, sceller les ouvertures autour de la porte et les conduits de ventilation avec des draps et des serviettes. Composer le 9-1-1 ou le numéro d'urgence local pour informer le service d'incendie de l'endroit où l'on se trouve. Ouvrir une fenêtre pour appeler à l'aide s'il est possible de le faire sans danger et qu'il n'y a pas de fumée.

Dans le cas d'une personne à mobilité réduite qui peut marcher, mais ne peut quitter les lieux à la même vitesse que les autres, le service d'incendie conseillera peut-être d'attendre que la majorité des personnes soient sorties avant d'évacuer. Si une personne est incapable d'évacuer les lieux par elle-même, elle doit prévoir comment obtenir de l'aide.

Certaines stratégies d'évacuation sont décrites ci-dessous.

## Système de jumelage

Le système de jumelage associe une personne à un membre de sa famille, des amis ou des voisins prêts à l'aider en cas d'urgence. Chaque personne doit pouvoir compter sur au moins un ou deux accompagnateurs qui seront disponibles dans les situations d'urgence.

Lorsque survient une situation d'urgence, la personne et son accompagnateur doivent se rencontrer à l'endroit qu'ils auront préalablement déterminé. Selon la nature de l'urgence et l'emplacement de l'incendie, le service d'incendie ou l'accompagnateur pourra être responsable d'aider à l'évacuation.

Le recours au système de jumelage est recommandé aux personnes atteintes de diverses incapacités, aux personnes âgées et à celles dont la mobilité est réduite.

## Guidage

Les personnes âgées, les personnes souffrant d'une légère incapacité physique ou les personnes aveugles voudront peut-être qu'on les guide à l'extérieur de leur domicile.

Les techniques d'assistance et de soutien conviennent bien aux personnes à mobilité ou agilité réduite qui se sentent plus stables lorsqu'elles se tiennent au bras de quelqu'un. Leur guide préférera peut-être leur tenir lui-même le bras, ce qui leur offrira un plus grand équilibre et un meilleur soutien. Si la personne utilise des béquilles, une canne ou un déambulateur (« marchette »), elle doit veiller à ce que son guide les apporte au moment de l'évacuation.





Une personne aveugle ou malvoyante doit expliquer clairement comment elle souhaite qu'on l'aide, ce qui permet à son guide de mieux s'acquitter de son rôle. Le guide d'une personne aveugle doit toujours se tenir devant et donner son bras pour guider la personne (il ne doit pas la diriger ni la pousser). Selon la norme, la personne aveugle doit prendre le bras du guide et suivre les mouvements du corps de ce dernier. Le guide doit toujours se tenir aux côtés de la personne, un demi-pas devant. Dans un passage étroit, la personne aveugle se place derrière le guide, et la prise du bras est déplacée derrière le dos. Les deux personnes marchent alors l'une derrière l'autre jusqu'à ce qu'elles puissent marcher côte à côte de nouveau.

Le guide peut également décrire verbalement les différents obstacles ou changements de surface (« nous approchons de quatre marches à descendre » – il est toujours important d'indiquer s'il faut monter ou descendre – ou « nous approchons d'une porte qui s'ouvre vers nous et vers la gauche »). Cependant, une personne aveugle expérimentée n'a habituellement pas besoin de ces indications, car elle est capable de suivre les mouvements du corps de son guide qui marche un demi-pas devant elle.

### Utilisation d'un fauteuil roulant pour l'évacuation par un escalier

Si une personne en fauteuil roulant préfère rester dans son fauteuil pour l'évacuation, il peut s'agir de la méthode la plus facile. Toutefois, si elle utilise un fauteuil motorisé, un triporteur ou un quadriporteur, cette méthode d'évacuation ne sera pas pratique, car ces appareils sont trop lourds et encombrants.

Si on veut utiliser le fauteuil roulant comme accessoire d'évacuation, il est très important de mettre la technique en pratique et de participer aux exercices d'évacuation avec les personnes qui apporteront leur aide.

Personne ne doit tenter de transporter une personne en fauteuil roulant dans des escaliers, même avec un ou des coéquipiers, à moins d'être certain de pouvoir supporter le poids de la personne et du fauteuil. Un porteur devra alors se placer à l'arrière du fauteuil et au moins un autre à l'avant. Celui qui est à l'arrière doit tenir les poignées et pencher légèrement le fauteuil vers l'arrière.

La personne qui guide et soutient le fauteuil à l'avant devra agripper les parties solidement fixées au cadre principal.

Il est important que la personne assise dans le fauteuil et ses porteurs établissent une bonne communication pour déterminer à quel endroit agripper le fauteuil, car plusieurs parties sont amovibles.

### Accessoires d'évacuation

Dans le cas des personnes à mobilité ou agilité réduite qui n'utilisent pas un fauteuil roulant, des personnes qui ne se sentent pas en sécurité pour évacuer les lieux en fauteuil roulant ou de celles qui utilisent un fauteuil roulant motorisé, il faudra peut-être songer à utiliser un dispositif fonctionnel comme un **système de surveillance** individuelle ou un accessoire d'évacuation. Certains accessoires d'évacuation ont été conçus spécialement pour être utilisés dans les escaliers.



## Techniques de transfert et de transport

Si une personne est incapable de quitter les lieux par elle-même et qu'elle n'a pas accès à un dispositif fonctionnel d'évacuation, il faudra peut-être la transporter. Il existe diverses techniques à cette fin.

Une personne ne devrait en porter une autre qu'en situation d'extrême urgence, car le porteur risque de blesser la personne portée qui a une incapacité ou qui est âgée et plus fragile. Il peut cependant arriver que ce soit la seule option possible. Le transport sur le dos est souvent la méthode privilégiée, à moins que la personne à transporter n'ait pas de force dans les bras ou qu'elle soit suffisamment légère pour qu'il soit plus facile de la porter autrement.

Le transport à bras convient mieux pour les personnes petites ou légères. C'est la méthode souvent privilégiée dans les évacuations d'urgence, mais elle est plus difficile et plus risquée pour le sauveteur.

La traînée sur une couverture est une méthode facile à utiliser dans les habitations d'un seul étage. Il suffit d'avoir une couverture, sur laquelle le sauveteur place la personne pour la tirer sur le sol.

Pour concevoir une habitation accessible, il est utile de consulter un professionnel, tel qu'un ergothérapeute. Il est également utile de consulter un architecte, un designer d'intérieur ou un autre professionnel de l'aménagement qui s'y connaît bien en matière de conception d'habitations accessibles. Il est recommandé de collaborer avec le concepteur et l'ergothérapeute au cours de la conception afin de déterminer l'aménagement qui est le mieux adapté ainsi que les meilleures stratégies de sécurité-incendie.



## Glossaire

**Plan d'évacuation.** Plan d'évacuation en cas d'urgence qui a été mis en pratique pour assurer la sécurité de tous et qui comporte au moins deux voies d'évacuation.

**Système de gicleurs résidentiels.** Système fonctionnant généralement à partir de la conduite principale d'alimentation en eau de l'habitation et utilise la tuyauterie installée derrière les murs et les plafonds dans les aires aménagées.

**Système de surveillance individuelle.** Système permettant à son utilisateur d'aviser une entreprise de surveillance ou une personne à contacter en cas d'urgence en appuyant sur le bouton d'un pendentif ou d'un bracelet dans une situation d'urgence.

**Système domotique.** Système qui peut servir à contrôler certains éléments de l'environnement résidentiel, dont l'éclairage, les systèmes mécaniques, les systèmes de sécurité à domicile, les systèmes mécaniques d'entrée, les appareils électroménagers, les téléphones, les systèmes informatisés et les systèmes de sécurité.

**Vieillesse sur place.** La capacité de demeurer dans sa maison en toute sécurité, de façon autonome et en tout confort, quels que soient l'âge, le revenu et les habiletés de la personne tout au long de sa vie.

**Voie d'évacuation accessible.** Chemin accessible et facile à emprunter pour une personne à mobilité réduite. Ce chemin est plat, stable et dépourvu d'escaliers ou de marches.



## Autres ressources

### Livres

Barrier Free Environments Inc. *The Accessible Housing Design File*. New York : John Wiley & Sons, 1991. (en anglais seulement)

Behar, S. et C. Leibrock. *Beautiful Barrier-Free: A Visual Guide to Accessibility*. New York : Van Nostrand Reinhold, 1993. (en anglais seulement)

Betty Dion Enterprises Ltd. *Fire Safety for People with Disabilities – A Public Educator’s Guide*. Ottawa (Ontario) : Association canadienne des paraplégiques, 2004. (en anglais seulement)

SCHL. *Choix de logements au Canada pour les personnes handicapées*. Ottawa : SCHL, 1995.

Dobkin, I. L., et M. J. Peterson. *Gracious Spaces: Universal Interiors by Design*. New York : McGraw-Hill, 1999. (en anglais seulement)

Frechette, L.A. *Accessible Housing*. New York : McGraw-Hill, 1996. (en anglais seulement)

Goldsmith, S. *Universal Design: A Manual of Practical Guidance for Architects*. Oxford (Angleterre) : Architectural Press, 2000. (en anglais seulement)

Jordan, Wendy A. *Universal Design for the Home*. Beverly (Massachusetts) : Quarry Books, 2008. (en anglais seulement)

Leibrock, C., et Terry, J. E. *Beautiful Universal Design: A Visual Guide*. New York: John Wiley & Sons, 1999. (en anglais seulement)

Mace, R. *Residential Remodeling and Universal Design: Making Homes more Comfortable and Accessible*. Darby (Pennsylvanie) : Diane Publishing Co, 1996. (en anglais seulement)

Pierce, Deborah. *The Accessible Home: Designing for All Ages and Abilities*. Newtown (Connecticut) : The Taunton Press, 2012. (en anglais seulement)

Province de l’Ontario. *Guide de préparation aux situations d’urgence à l’intention des personnes ayant un handicap ou des besoins particuliers*. (Ontario) Canada : Imprimeur de la Reine pour l’Ontario. Extrait le 15 décembre 2009 du site [http://www.croixrouge.ca/cmslib/general/emergency\\_preparedness\\_guideforpeople\\_with\\_disabilities\\_special\\_needs\\_fr.pdf](http://www.croixrouge.ca/cmslib/general/emergency_preparedness_guideforpeople_with_disabilities_special_needs_fr.pdf)

Richardson, K. *La sécurité incendie dans les tours d’habitation*. Ottawa (Ontario) : Ontario Association of Architects et SCHL, 2009.

Wylde, Margaret, Adrian Baron-Robins et Sam Clark. *Building for a Lifetime: The Design and Construction of Fully Accessible Homes*. Newtown (Connecticut) : The Taunton Press, 2012. (en anglais seulement)



## Sites Web

**Fire Marshal's Public Fire Safety Council** (mai 2016)

[www.firesafetycouncil.com](http://www.firesafetycouncil.com) (en anglais seulement)

**National Fire Protection Association** (mai 2016)

<http://www.nfpa.org/safety-information/for-consumers/populations/people-with-disabilities>  
(en anglais seulement)

**Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario** (mai 2016)

[http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/FireMarshal/OFMLanding/OFM\\_main\\_fr.html](http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/FireMarshal/OFMLanding/OFM_main_fr.html)

**U.S. Fire Administration—Fire Safety for People with Disabilities** (mai 2016)

<https://www.usfa.fema.gov/prevention/outreach/disabilities.html> (en anglais seulement)

**NC State University : College of Design** (mai 2016)

<https://www.design.ncsu.edu> (en anglais seulement)

**Home for Life** (mai 2016)

<http://www.homeforlife.ca/> (en anglais seulement)

**Institute for Human Centered Design** (mai 2016)

<http://humancentereddesign.org/> (en anglais seulement)

**Livable Housing Australia** (mai 2016)

<http://livablehousingaustralia.org.au/> (en anglais seulement)

**Home Fire Sprinkler Coalition** (mai 2016)

[www.homefiresprinkler.org](http://www.homefiresprinkler.org) (en anglais seulement)



## Principes de la conception universelle

### Principe 1 : Utilisation équitable

Le principe consiste à donner un accès équitable à tous, d'une manière digne et intégrée. Il implique une conception qui plaît à chacun et qui procure un même niveau de sécurité à tous les utilisateurs.

### Principe 2 : Flexibilité de l'utilisation

Ce principe suppose que le concepteur de l'habitation ou du produit a tenu compte d'une vaste gamme de préférences et d'habiletés individuelles pour la totalité du cycle de vie des occupants.

### Principe 3 : Simplicité et intuitivité

L'aménagement et la conception de l'habitation et des appareils doivent être faciles à comprendre, peu importe l'expérience ou la capacité cognitive de l'utilisateur. Ce principe nécessite donc que les éléments de conception soient simples et qu'ils fonctionnent de manière intuitive.

### Principe 4 : Perceptibilité de l'information

La diffusion d'information au moyen d'une combinaison de modes différents, qu'ils soient visuels, auditifs ou tactiles, permettra à chaque personne d'utiliser les éléments de l'habitation de manière efficace et en toute sécurité. Ainsi, ce principe encourage la transmission d'informations faisant appel à certains sens, tels que la vue, l'ouïe et le toucher, au moment d'interagir avec l'environnement de l'habitation.

### Principe 5 : Tolérance à l'erreur

Ce principe comprend une certaine tolérance à l'erreur qui minimise la possibilité d'obtenir des résultats indésirables. Il faut donc que le concepteur prévoie des caractéristiques à sécurité intégrée tenant compte des différentes façons dont toutes les personnes peuvent se servir de l'espace ou du produit en toute sécurité.

### Principe 6 : Effort physique faible

Ce principe consiste à limiter la force, la résistance et la dextérité requises pour accéder aux espaces ou utiliser les commandes et les produits.

### Principe 7 : Dimensions et espaces pour l'approche et l'utilisation

Ce principe vise l'espace nécessaire pour accéder aux lieux, à l'équipement et aux commandes. Les dimensions et les espaces calculés par le concepteur doivent donc permettre à tous les membres de la famille et aux visiteurs d'atteindre, de voir et de faire fonctionner tous les éléments de l'habitation, et ce, en toute sécurité.

